



GAZETTE DU JOUR.

FRANÇAIS, de grands évènements se préparent; je suis en *Vedette*: tout ce que je vois, tout ce que j'entends, sur le champ, je vous en instruis; ce que vous découvrirez, ce que vous apprendrez, faites-le moi savoir, je le publie sur l'heure.

D. Lundi 5 Août 1793.

FRANCE.

Paris. La lettre anglaise déposée par Barrère, pour preuve de *conspiration de Pitt*, contre la république, nous a semblé d'un trop grand intérêt pour ne pas la faire connaître en entier.

Y, 20 Juin 1793, 7 heures du soir

Nous vous remercions de votre promptitude. Vos deux exprès sont arrivés ce matin à 8 heures; le double à 1 heure; et 2 heures après, vint M... de Cambrai. Les plans que vous avez envoyés dernièrement sont plus directs que les premiers, quoique pas très-exacts; les nouvelles augmentations faites pour les mortiers ne sont pas lisibles. Priez R... de vous en donner un autre. Il peut être bon ingénieur, mais il n'est pas très-expérimenté. Il y a une très-grande différence entre les siens et ceux de Lille. Vous êtes prié d'ordonner à W... b... r de payer celui de Lille cent livres sterlings de plus, vous vous arrangerez comme vous pourrez avec R... N'épargnez rien, et ne perdez pas de vue C... il est sûr comme l'or, et étant l'ami de Lamatière, il pourra nous procurer un double de tous les autres. S'il a peur d'être à découvert, qu'il résigne la place; payez-lui le double, de ce qu'elle lui rapporte. Donnez-lui

tout de suite 500 livres sterlings, et ne doutez pas de son zèle, d'après les preuves qu'il en a données. Mylord lui demande un état très-exact des poudres et de toutes les munitions quelconques et son opinion sur le camp de Cassel. Soyez toujours ami de K... il peut nous être utile. Priez le commandant de le faire venir chez lui de temps en temps, de faire ses efforts pour former les plans nécessaires de F... et de G... Priez Greenw... de donner de tems en tems à dîner aux parties choisies.

Les plans de Cobourg sont sûrs: si toutefois le succès de la guerre est pour les chiens. S'il en est ainsi, le plan d'incendie des fourrages doit être exécuté, mais à la dernière extrémité; et elle doit avoir lieu dans toutes les villes le même jour. A tout événement, soyez prêt avec votre partie choisie, pour le 10 ou le 19 août. Les mèches phosphorifiques sont suffisantes: on peut en donner à chaque ami fidèle sans danger, vu que chaque centaine ne forme qu'un volume d'un pouce trois quarts de circonférence, et de quatre pouces de long. Nous aurons soin de pourvoir chaque comité d'un nombre suffisant de ces mèches avant ce tems. Mylord desire seulement que vous gardiez toujours de votre côté, pour cette affaire, les

personnes qui vous sont les plus affidées ; mais ne confiez rien de cette affaire à N. . . ; il boit trop. Dans l'affaire de Douai, il a manqué d'être découvert par sa trop grande précipitation. Faites venir O. . . de Caen et C. . . de Paris. Faites ensuite que W. . . b. . . t ait la première main dans l'affaire de Dunkerque ; il sera nécessaire de le renvoyer de Lille, pour acquérir des connoissances sur différentes places. Faites ensuite que H. . . w. . . d aille avec lui, et que sa femme aille à Calais pour garder sa maison. La manière hardie avec laquelle ils sont partis de Calais avec leurs quatre chevaux, et la manière hardie avec laquelle ils ont échappé à ceux qui les poursuivoient, a été un coup de maître.

Ils ne pouvoient craindre aucun événement avec de tels chevaux. Qu'ils n'épargnent pas l'argent, et qu'ils soient généreux par-tout. Faites que Stapton et C. . . w. . . t sachent combien S. A. R. récompensera leur zèle. Que ferions-nous sans le collègue : faites hausser le change jusqu'à 200 livres pour une livre sterling. Faites que Hunter soit bien payé, et assurez-le de la part de Milord, que toutes ses pertes seront remboursées de plus du double de sa commission. Que Grég. . . y en fasse de même. Faites tems en tems quelque chose avec S. . . p. . . ts Il faut discréditer le plutôt possible les assignats, et refuser tous ceux qui ne portent pas l'effigie du roi. Faites le prix de toutes les denrées. Donnez les ordres à vos marchands d'accaparer tous les objets de première nécessité. Si vous pouvez persuader à Cott. . . i d'acheter le suif et la chandelle à tout prix, faites la payer au public jusqu'à 5 livres la livre. Mylord est très-satisfait pour la manière dont B. . . t. . . a agi. Dites-lui que S. A. R. le duc a fait enregistrer son fils avec le vôtre pour cornettes. Ils jouissent dès-à-présent de la paye attachée à ce grade. Que Ch. . . s. . . tr. . . aillent de tems en tems à Ardes et à Dunkerque. Je vous prie de ne pas épargner l'argent. Nous espérons que les assignats se feront avec prudence : les prêtres déguisés et les femmes sont les plus propres dans cette opération. Envoyez 50,000 liv. à Rouen ; et 50,000 liv. à Caen. Nous n'avons pas reçu de nouvelles depuis le 17. Qu'est-ce qu'ils font donc ? Renvoyez A. . .

Que M. . . s. . . tn soit rappelé de Cambrai ; son incommodité lui seroit nuisible dans une violente commotion : qu'il reste à St. O . . . et que Wh. . .

t. . . m aille à Boulogne. On regrette la mort de Dyle ; ses avis nous auroient été d'un grand secours. Que W. . . m. . . tr le remplace à Boulogne et à Calais.

M. . . s. . . tr devroit être à Paris, connoissant mieux, comme banquier, les moyens de faire hausser le numéraire.

Les différens plans de M. . . lites sont approuvés par Pitt, mais sa dernière fièvre le tiendra encore quelques tems en Angleterre. Dites à St. . . z que son fils sera rappelé de Vienne, et anra la place du ministre à Madrid après la guerre. Le duc est très reconnoissant des services du père, qu'il embrasse en personne. Si on peut se fier à D. . . le maire, comme l'ami d'O. . . , il sera la personne la plus propre à être associée avec lui. Que l'argent ne soit pas épargné.

Mylord desire que vous ne gardiez ni envoyiez aucun compte ; il desire même que tout indice soit brisé, comme dangereux pour tous nos amis résidant en France, au cas que l'on vint à en trouver sur vous. Votre zèle pour notre cause a été si connu du duc, pendant votre séjour en Suisse l'année dernière, et depuis à St. O. . . . , qu'il regarde comme superflus les comptes que vous pourriez lui rendre de vos dépenses.

La dernière nouvelle que nous avons reçue du prince Condé nous annonçoit qu'il avoit une fièvre violente, et S. A. R. le duc lui a envoyé son premier médecin.

St. Michel est sûr. envoyez-le de tems en tems à Paris et à Dunkerque.

L. A. . . S. . . Bro. . . r espère de l'embrasser bientôt à Ardes. Ne laissez point B. . . t. . . z quitter St. O. . . . , même pour un jour : ses avis sont toujours utiles. Dites à Nrs. . . qu'il peut être sûr d'être membre du parlement à la première vacance.

Adieu. Your's most affectionaly.

P. S. Envoyez sur le champ à Lyon et à Grenoble 15000 liv. Nous sommes très-inquiets de nos amis à Nantes et Thouars ; nous regrettons sincèrement la mort de L. . . La pension de sa veuve, de 600 liv. sterlings par an, lui sera exactement payée à elle, et à son fils après sa mort.

Envoyez-leur 200 tt. sterlings par la première occasion à Bordeaux. Faites savoir à la Coobs, à Bombour, que son mari est monté en grade le premier mai, par ordre du général Macbride

Qu'il soit accordé à Morel 100 liv. sterlings par mois : nous espérons occuper les appartemens qu'il nous a préparés pour le quartier d'hiver. Ne lui permettez point de loger d'autres Français que ceux du parti choisi.

Quand vous irez à Dunkerque, prenez avec lui ou avec son cousin les moyens sûrs pour le transport de l'argent d'Ostende à Dunkerque. Nous en avons de prêt pour les différens comités qui sont sous votre direction 40 mille guinées.

Que Chesst... et S... soient toujours pourvus de guinées.

Les caves du collège sont propres au plan de P... g Ne laissez pas Morston louer sa maison à Cambrai, mais qu'il la quitte seulement. Ne le laissez pas demeurer avec vous : il est prudent d'avoir des logemens séparés.

On lit sur l'adresse ces mots : « Pour le président du comité, à Saint-Oner, ou au défaut, à Dunkerque, en double, par Lille.

§ Nous avons omis hier de rendre compte du décret rendu le 2 sur les théâtres. Nos frères arrivent pour le 10 août; il ne faut pas qu'ils assistent à des pièces insidieuses; en conséquence on a décrété :

1°. Qu'à compter du 4 de ce mois, jusqu'au 1^{er} septembre, il sera représenté trois fois par semaine sur les théâtres de Paris, qui seront indiqués, des tragédies républicaines, telles que Brutus, Guillaume Tell, Caius Gracchus, et autres pièces dramatiques propres à maintenir l'esprit public dans les principes de liberté et d'égalité.

2°. Il sera donné une fois par semaine une représentation de ces pièces aux frais de la République.

3°. Les théâtres qui représenteroient des pièces contraires à l'esprit de la révolution seront fermés; les directeurs arrêtés et punis suivant la rigueur des loix. En conséquence le comité de salut public du département, a fait demander à tous les directeurs leur repertoire.

§ Landau est investi, un convoi de vivres qui étoit parti pour cette ville, n'a pu y parvenir.

§ On a fait deffenses à tous conducteurs de voitures tant sur eau que sur terre, de se charger

d'aucun voyageur sans avoir vu au préalable son passeport sous peine d'être dénoncé au tribunal de police correctionnelle.

§ On insiste beaucoup aux Jacobins pour la destitution de tous les nobles, d'autres insistent pour qu'ils soient déportés s'ils ne trouvent pas de bons sans-culottes qui veuillent les adopter et s'en rendre les patrons. Legendre veut que les parens des émigrés soient mis en arrestation, et que des bouches à feu soient tournées sur la maison qui les contiendra.

§ Lorsque Marie-Antoinette est entrée dans sa nouvelle maison d'arrêt, le concierge lui a donné une femme de service. Sur les six heures elle a demandé du café à cette fille. Cette dernière lui a demandé si elle le vouloit à l'eau ou au lait. Marie-Antoinette a préféré le café à l'eau;

Ce café est bien bon, a-t-elle dit: il vaut mieux que celui du Temple; je ne suis pas fâchée d'avoir été transférée ici; j'aurai au moins la consolation de conférer avec vous; — vous ne serez pas satisfaite, madame, a dit la fille; car je ne suis pas politique; ni moi non plus, a répondu Marie-Antoinette.

§ On a mis hier en état d'arrestation, en vertu d'un décret de la convention, Rouyer et Brunel, commissaires arrivés de Lyon, accusés d'avoir protégé les fédéralistes. Les scellés sont mis sur leurs papiers.

CONVENTION NATIONALE

[PRÉSIDENTE DE DANTON.]

Addition à la séance d'hier.

Un décret met en liberté tous ceux qui; dans l'étendue de la république sont renfermé par cause de patriotisme.

Fabrè d'Eglantine a présenté les moyens qu'emploie Pitt pour hausser et baisser le change avec l'Angleterre.

Renvoyé au comité des finances et de sûreté générale.

La municipalité de Paris fait demander à retirer des dépôts de l'école militaire et de l'hôtel de Coigny les marelats qui y sont pour les prêter aux personnes qui donneront l'hospitalité à nos frères des départemens, qui arrivent à

Paris. Le comité d'aliénation s'est opposé à cette livraison, fondé sur la loi du 20 Juin, qui en ordonne la vente. Bréard fait rapporter cette loi et fait ordonner que les meubles de la liste civile et des émigrés seront remis au ministre de l'intérieur pour servir aux établissemens provisoires qu'on se propose de former. Si on vendoit, il faudroit racheter.

On députe 24 membres pour assister demain à la fête civique qui sera célébrée par la société révolutionnaire dans le salon de la liberté pour l'inauguration du buste de Marat.

Le 26 juillet, à 7 heures du matin notre armée anti-fédéraliste est entrée triomphante à Avignon; les Marseillais ont été mis en fuite; on leur a tué beaucoup de monde et pris 2 pièces de canon.

On décrète que les commissaires des assemblées primaires qui, venant à Paris pour le 10 août, ont reçu des assignats au-dessus de cent livres à face royale, seront admis à les échanger à la trésorerie nationale.

On met en arrestation tous les gardes-magasins et agens de l'administration de l'habillement des troupes, et l'inventaire sera fait de toutes les marchandises ouvragées ou non ouvragées existantes dans les magasins.

Dans toutes les villes de la république au-dessus de 6 mille âmes, il sera placé, huitaine après la promulgation qui l'ordonne, sur la principale porte d'entrée de chaque maison nationale ou d'émigrés, en gros caractères, *Propriété Nationale à vendre ou à louer.*

La succession de la ci-devant princesse Lamballe sera saisie, séquestrée et reversible après l'inventaire au trésor public.

On a lu une lettre qui annonce que les Marseillais ont été chassés d'Avignon par les troupes de la république, et qu'ils ont perdu beaucoup de monde et deux pièces de canon.

Séance du Dimanche 4 Août.

Les pétitionnaires ont été admis. Les Liégeois

refugiés à Paris, demandent s'ils peuvent assister à la Fête du 10 août, au nom des assemblées primaires de leur pays. Renvoyé au comité d'instruction publique.

Les pétitionnaires les plus intéressans qui aient paru ensuite, sont des invalides qui sont venus présenter l'acceptation de l'acte constitutionnel, l'assemblée qui a dit dans cet acte qu'elle honore la vieillesse, et le malheur, s'est levée pour les recevoir.

Ce qui a le plus occupé la séance, est l'apportion de Merlin et Reubel représentants du peuple à Mayence, et qui se sont platement justifiés; ils ont rendu compte que cette place fortifiée par d'impénétrables retranchemens, défendue par la meilleure artillerie de l'Europe, auroit du résister à toutes les attaques; mais le traître Custmes l'avoit laissé manquer de munitions. Dès le second jour du blocus la garnison fut réduite à manger de la chair de cheval. Les chats, les rats, les souris, leur servoit de nourriture encore falloit-il les payer bien cher. Le feu des ennemis ayant brûlé les fourrages. On a été forcé de précipiter dans le Rhin les chevaux qui périssoient d'inanition. Les munitions de guerre manquoient. Beaucoup de canons de 16 bordoient la place, il n'y avoit que des boulets d'un autre calibre, des mortiers étrangers pour des bombes françaises. Enfin on a été forcé de se rendre, et le Prussien n'a accepté la capitulation que par égard pour *la bravoure de la garnison.*

L'assemblée a déclaré que la garnison de Mayence avoit bien mérité de la patrie; elle a rapporté son décret rendu contre les représentans du peuple détenus dans la place, et mis en liberté tout l'état-major qui la défendoit.

Le ministre de la guerre instruit la convention que le conseil exécutif vient de nommer général provisoire de l'armée du Nord et de la Moselle, le général de division Bartel, en attendant l'arrivée du général Houchard.

La Convention nationale approuve cette nomination.

On souscrit à Paris au bureau de ce journal boulevard de la porte Saint-Martin, à celle Saint-Denis N^o. 3.
Le prix de l'abonnement de ce papier nouvelle; le moins cher de tous est de 28 livres 10 sols pour l'année
15 liv. pour six mois 7 livres 10 sols pour trois mois. et pour deux mois en envoyant un assignat de cent sols.